RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

o Réclamation	: contact@mupras.com
o Prise en charge	: pec@mupras.com
o Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

---

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-006878

A83304

☒ **Maladie** ☐ **Dentaire** ☐ **Optique** ☐ **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3399 Société :

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : FARES EDDINE GHANDI

Date de naissance : 31.07.1960

Adresse : Lotissement La Colline 1, N°4, CALIFORNIE CASABLANCA

Tél. : 0661214935 Total des frais engagés : 1856,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Docteur DEBBARH Laïla
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tél. 05 22 ...

Date de consultation : 27 / 10 / 2023

Nom et prénom du malade : Fares Eddine Latifa Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Colopathie - Varices - Asthénie

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS
17 NOV. 2023
ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA **Le :** 17 / 11 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/10/23	C		200,00	Docteur DEBBARH Lalla Médecine générale Centre Commercial Nadia, Imm 3 Route d'El Jadida - Madrir - Casa Tél. 05 22 98 22 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARIJ SARL AU Route 1029 Ouled Saïd - Californie Tél 05.22.21.90.07 - Casablanca RC : 361421	27/10/23	519,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Laboratoire TOUZANI AL QODS 7, Bd. Al Qods Ain Chock sa - Tél.: 0522 87 22 23/24 INPE: 093064350 ICE: 002533445000027	31/10/23		1137,2 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

[redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées		Nature des Soins	Cœfficient

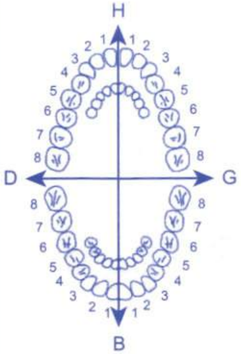

CŒFFICIENT DES TRAVAUX ☐

MONTANTS DES SOINS ☐

DEBUT D'EXECUTION ☐

FIN D'EXECUTION ☐

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

	D	G	
	25533412	21433552	
	00000000	00000000	
D			G
	00000000	00000000	
	35533411	11433553	

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

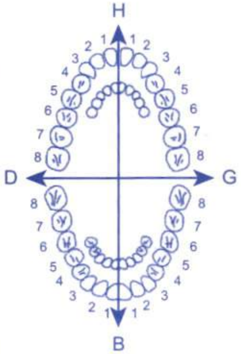

CŒFFICIENT DES TRAVAUX ☐

MONTANTS DES SOINS ☐

DATE DU DEVIS ☐

DATE DE L'EXECUTION ☐

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur DEBBARH Laïla
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522 98.22.57

الدكتورة الدباغ ليلى
خريجة كلية الطب والصيدلة
بالرباط

الطب العام

إقامة نادية - المركز التجاري - عمارة 3
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)
المعاريف - الدارالبيضاء - الهاتف : 0522 98.22.57

Casablanca, le 27/10/23

Fares Eddine latifa

47.20
- Trimédat gel
1 gel avant repas midi x 14j
soir.

102,00
- Proton 20 mg
1 gel à jeun x 14j

71.40
- Orphalac sach
1 à 2 sach le soir

129,00
- circulex
1 prise le matin x 1 mois

82.50
- Venoxyl gel
1 app de bas en haut

PHARMACIE AR
SARL AU
Route 1029 Ouled Saâd - Californie
Tel 05.22.21.30.[illegible] - Casablanca
RC : 36[illegible]42

PPV 28,80
LOT
PER

- Vitangyril Fort
28.80 1cp x 2fois /j

V

- Vv[illegible]ose amp
19.50 1amp bv
x3

S.V

Docteur DEBBARH Laïla
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tél.: 03 22 98 22 57

T = 519,40

PHARMACIE ARIJ
SARL AU
Route 1029 Ouled Saïd - Californie - Casablanca
Tél 05.22.21.90.07 - RC : 361421

VENOXYL

GEL

LABORATOIRES

CARILENE

V YL

VF71 0525

LOT PER

Prix 82·50

Uvédose

100 000 U.I.

CHOLÉCALCIFÉROL (VITAMINE D3)

COMPOSITION : **Cholécalciférol** (vitamine D3) ......

Quantité correspondant à **100 000 U.I. pour une ampoule de 2 ml**

olution buvable. Voie orale uniquement. Lire attentitement la notice

enir hors de la portée et de la vue des enfants.

Conserver l'ampoule dans son emballage extérieur à l'abri de la lumière.

Liste II

Uniquement sur ordonna

RESPECTER LES DOSES PRESCR

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH

6 118001 185030

FLAVONOIDES -

30 co

Circulex Comprimé®

FLAVONOIDES - SAPONINES - COMPLEXE ANTIOXYDANT

Lot: 210288

A consommer de préférence avant le: 05/2024

PPC: 129,00 DH

ue dans le traitement symptomatique
escrit dans le traitement de l'encéphalop

ce.
UE ET DE LA PORTÉE DES ENFAN
rature ne dépassant pas 25°C.

DUPHALAC 10G/15ML ⊗
SACHET B20
P.P.V :71DH40
6 118000 010487

LOT :368427
PER.:02 2025

Fabriqué sous licence par :
Maphar. Km 10, Route côtière 111,
QI-Zenata, Aïn Sebaâ, Casablanca.

PROTON®

Oméprazole 20 mg

28 gélules

Voie orale

LOT C0400

EXP 11/24

PPV 102DH00

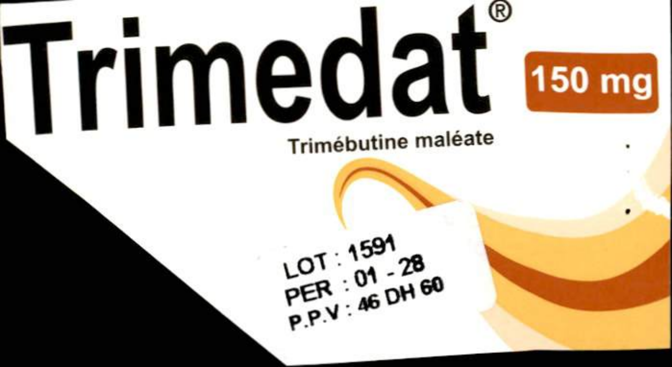
Trimedat®
150 mg
Trimébutine maléate
LOT : 1591
PER : 01 - 28
P.P.V : 46 DH 60

Docteur DEBBARH Laïla
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tél.: 05 22 98 22 57

le : 27/10/23

Bilan Biologique

Nom / Prenom : Fares Eddine Latifa

Age :

Sexe : H ☐ F ☒

- ☒ NFS
- ☐ VS
- ☒ Ionogramme sanguin
- ☒ GOT/GPT
- ☒ Urée sanguine
- ☒ Créatinémie
- ☒ Glycémie à jeûn
- ☐ Glycémie post prandiale
- ☒ HbA1c
- ☐ Albuminurie
- ☐ Microalbuminurie

- ☒ Cholesterol Total
- ☒ Triglycérides
- ☐ HDL-Cholesterol
- ☐ LDL-Cholesterol
- ☒ Acide urique sanguin
- ☐ T3
- ☐ T4
- ☒ TSH
- ☐ Autres:

Laboratoire TOUZANI AL QODS
567, Bd. Al Qods Ain Chock
Casa - Tél.: 0522 87 22 23/24
INPE:093064350
ICE: 002533444000027

Docteur DEBBARH Laïla
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tél.: 05 22 98 22 57

Risque Cardio-Vasculaire

- ☐ Faible (0 à 1 Facteur de risque)
- ☐ Modéré (1 à 2 Facteur de risque)
- ☐ Modérément élevé (≥2 FR)
- ☐ Elevé (risque à 10 ans > 20%) (Selon Framingham)

LABORATOIRE
TOUZANI
AL QODS

Dr. Omar TOUZANI
Spécialiste en : Biologie de la Reproduction et Oncofertilité - Hématologie - Immunologie - Biochimie - Bactériologie Virologie Clinique - Biologie moléculaire et génétique
Ancien interne des Hôpitaux de Marseille

FACTURE N° : B231031009

Casablanca le 31–10–2023

Mme Latifa FARES EDDINE

Date de l'examen : 31–10–2023

INPE : 093064350

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0100	Acide urique	B30
0106	Cholestérol total	B30
0105	Chlore	B30
0111	Créatinine	B30
0118	Glycémie	B30
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0131	Potassium	B30
0133	Sodium	B30
0216	Numération formule	B80
0134	Triglycérides	B60
0163	TSH	B250
0182	Urée	B30
0205	Clearances de la créatinine	B50

Total des B : 830

TOTAL DOSSIER : 1137.2 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent trente–sept dirhams vingt centimes

Laboratoire TOUZANI AL QODS
567, Bd Al Qods Ain Chock
Casa Tel. 0522 87 22 23/24
INPE 093064350
ICE : 0025334450000

LABORATOIRE
TOUZANI
AL QODS

Dr. Omar TOUZANI

Spécialiste en : Biologie de la Reproduction et Oncofertilité - Hématologie - Immunologie - Biochimie - Bactériologie Virologie Clinique - Biologie moléculaire et génétique
Ancien interne des Hôpitaux de Marseille

Code Patient B220319014

Prélèvement du : 31-10-2023
au labo à 08:42
Demande N° : B231031009
Edition : 01-11-2023

Mme FARES EDDINE Latifa
Né(e) le : 01-02-1975
Prescripteur : Dr DEBBARH Laila

HEMATO-CYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XN-550)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe et de l'état physiologique du patient(e)"

Hématies :	4.95	M/mm3	(3.80–5.90)
Hémoglobine :	13.7	g/dL	(11.5–17.5)
Hématocrite :	41.8	%	(35.5–45.5)
VGM :	84	fL	(80–99)
TCMH :	28	pg	(27–34)
CCMH :	32.8	g/dL	(31.0–37.0)
Leucocytes :	5 620	/mm3	(3 900–10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	39.9	%	
Soit:	2 242	/mm3	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	46.8	%	
Soit:	2 630	/mm3	(1 000–4 000)
Monocytes :	11.0	%	
Soit:	618	/mm3	(100–1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	1.8	%	
Soit:	101	/mm3	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%	
Soit:	28	/mm3	(0–100)
Blastes :	0	%	(<0)
Plaquettes :	271 000	/mm3	(150 000–370 000)
VPM :	11	fL	(7–11)

Référence : B231031009 **Mme FARES EDDINE Latifa**

BIOCHIMIE SANGUINE

Sodium (Na) *(Potentiométrie indirecte ISE – Roche)*	145	mmol/L	(135–145)
Potassium (K) *(Potentiométrie indirecte ISE – Roche)*	4.70	mmol/L	(3.50–5.10)
Chlore (Cl) *(Potentiométrie indirecte ISE – Roche)*	105	mmol/L	(98–107)
Acide Urique *(Dosage enzymatique – Roche)*	53 0.32	mg/L mmol/L	(25–60) (0.15–0.36)
Urée *(Dosage enzymatique – Roche)*	0.26 4.33	g/L mmol/L	(0.10–0.50) (1.67–8.33)
Créatinine *(Méthode Jaffé compensée – Roche)*	6.5 57.5	mg/L µmol/L	(<11.0) (<97.4)
Clairance de la créatinine par MDRD *(Clairance estimée selon la formule MDRD)*	104	mL/min/1.73m²	(>60)

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS 2022 :
- Pas d'insuffisance rénale : > ou = 90 mL/min
- Insuffisance rénale légère : 60 – 90 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : <15 mL/min

Glycémie à jeun *(Hexokinase G6PD-H – Roche)*	0.97 5.38	g/L mmol/L	(0.70–1.10) (3.89–6.11)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g
Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.

Hémoglobine glyquée (HbA1c)	6.0	%	(3.5–6.0)
HBA1c – (IFCC)	42	mmol/mol	(20–43)

Valeurs de référence :
Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.
Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6,50 %.
Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

Cholestérol total *(Technique enzymatique – Roche)*	**2.07** **5.35**	g/l mmol/L	(1.30–2.00) (3.36–5.17)
Triglycérides *(Technique enzymatique – Roche)*	0.98 1.12	g/L mmol/L	(0.35–1.50) (0.40–1.71)
Transaminases GPT (ALAT) *(Technique enzymatique à 37°, Roche)*	28	UI/L	(10–40)
Transaminases GOT (ASAT) *(Technique enzymatique à 37°, Roche)*	24	UI/L	(10–38)

LABORATOIRE
TOUZANI
AL QODS

Dr. Omar TOUZANI
Spécialiste en : Biologie de la Reproduction et Oncofertilité - Hématologie - Immunologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Biologie moléculaire et génétique
Ancien interne des Hôpitaux de Marseille

Référence : B231031009 **Mme FARES EDDINE Latifa**

BILAN ENDOCRINIEN

			08-06-2022
TSH ultrasensible: *(Technique ECLIA – Tosoh)*	1.52 mUI/L	(0.27–4.20)	1.00

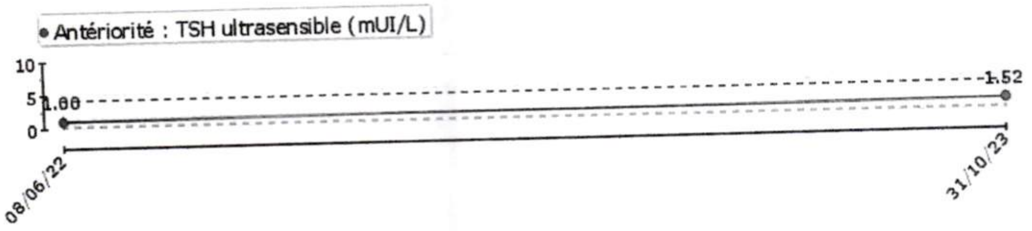

Demande validée biologiquement par : Dr. O. TOUZANI